



TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Trains

Montreuil. le 02 mai 2022

PRIME DE TRAVAIL

LE 19 MAI, MOBILISATION DE LA FILIÈRE TRAINS !

La Fédération CGT des cheminots a entrepris de construire un projet offensif visant à la refonte et à la revalorisation de la prime de travail des métiers de la filière Trains.

La pétition portant cette revendication et exigeant de la direction qu'elle reconnaisse le travail fourni et les compétences acquises par les agents a été signée par 1 cheminot sur 2 de la filière.

La construction technique d'une nouvelle revendication

Cette revendication est le fruit d'un travail collectif dont l'objectif est de revaloriser le travail des agents (ASCT, RET, GET) au regard des exigences toujours plus fortes de la direction. Il convient de rappeler que notre prime de travail est issue d'une lutte des ASCT visant à faire reconnaître la spécificité du métier et notamment la partie sécurité (code prime 24 et 25 pour les RET).

Ainsi, les différentes batailles menées par la CGT ont permis de définir sa structure.

Prime de travail aujourd'hui	Projet CGT	Soit
Accompagnement train (EA)	Journées de travail relevées x taux journalier (13,36 pour un agent ayant moins de 20 ans d'ancienneté)	13,36 € x 19 = 253,84 €.
Activité commerciale trains (AC)	Travail effectif mensuel x taux horaire x coefficient hiérarchisé	122 h x 0,39 x 1,4 = 66,61 €
Activité commerciale renforcée (CR.S1), entre 6 et 6,5 heures de travail effectif	Total des minutes au-delà de 6 h x taux horaire 6,50 €	10 h x 6,50 € = 65 €
Activité commerciale renforcée (CR.S2), au-delà de 6,5 heures de travail effectif	Taux horaire x JS au-delà de 10 + forfait (10 j) + forfait indemnité de perception	Base forfait : 15 € x 10) + 15 € x 9 JS + 30 € = 315 €



Une pétition qui colle et répond à un réel besoin

La pétition exige la refonte et la revalorisation de la prime de travail de tous les agents de la filière Trains.

L'axe de notre projet s'appuie sur la réévaluation des taux journaliers/horaires et sur la création d'une base forfaitaire de 150 € par mois justifiée par la technicité exigée pour l'exercice de nos métiers (connaissances juridiques, technologiques et multiplicité des tâches). Ce projet permet de bénéficier d'une augmentation de salaire pérenne et liquidable.

Après plusieurs semaines de déploiement, 1 agent de la filière sur 2 a signé la pétition portant la revalorisation de la prime de travail !

La direction est sous pression, exigeons désormais satisfaction !

La Fédération CGT des cheminots propose de passer à la vitesse supérieure et appelle les ASCT, les RET et les GET à se rassembler nombreux le

19 MAI 2022 À SAINT-DENIS À 11H30

pour remettre les pétitions et exprimer nos exigences.

C'est une étape supplémentaire à la satisfaction de notre revendication.

SOYONS NOMBREUX !

ÉLEVONS LE RAPPORT DE FORCE !

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**RENFORCE-TOI !
REJOINS LA CGT DES CHEMINOTS**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :